

Et si on essayait le Kobudo ?

Envie de sortir des tatamis battus ? Le Karaté club de Tremblay est passé maître dans l'enseignement de cet art martial japonais, qui détourne des outils traditionnels en armes de défense ou d'attaque.

Publié le 06/04/2016



▲ Démonstration de kobudo

Ne cherchez pas le kobudo sur les tablettes des sports olympiques aux jeux de Rio, en août 2016. Pas même en 2020, bien que le Japon soit le pays organisateur. Pourtant, son havre dans l'archipel nippon se trouve sur l'île d'Okinawa, le berceau de cette discipline martiale traditionnelle où le maniement des armes « blanches » est quasiment élevé au rang d'art depuis plusieurs siècles.

À 10 000 kilomètres de là, le Karaté club de Tremblay (KCT) est l'un des trois clubs en Seine-Saint-Denis qui perpétue et promeut cette pratique insulaire. « *Nous n'avons jamais été submergés par les demandes mais, avec une vingtaine d'adeptes environ par saison, notre section vit tranquillement et se présente comme un excellent complément au karaté Goju-Ryu traditionnel qui demeure la référence au KCT* », explique Henri Biancardini, le président du club, ceinture noire de karaté et ceinture marron de kobudo.

Une douzaine d'instruments

Ko signifie ancien, bu martial et do la voie. Assemblés, ils composent le kobudo d'Okinawa, sorte « *d'appellation d'origine certifiée* » pour ses adeptes, fan de cette discipline mais dans sa dimension la plus ancienne. « *C'est un ensemble de techniques de travail avec des armes au départ improvisées puisque issues des outils du quotidien des paysans et des pêcheurs de cette île alors sous domination du Japon impérial* », rappelle le président.

Mais dans les mains de maître, un banal bâton en rotin (Bô), un simple fléau à deux branches (Nunchaku) ou une faucille agricole (Kama) deviennent de redoutables instruments de défense ou d'attaque. Il y en a une douzaine en tout. Le KCT en possède toutes les répliques. Les enfants les plus jeunes ont les leurs, en plastique ou en mousse.

Au fil des siècles, leur maniement a été soigneusement codifié. Idem de la gestuelle extrêmement précise qui se décline en katas, ces figures imposées où le combattant est en quête du geste le plus abouti possible. « *Si les positions de base sont communes, la perception de l'espace et des distances est différent du karaté et c'est en cela qu'il renouvelle la pratique et l'enrichit, d'où l'intérêt des karatékas pour cet art martial.* »

Auteur : Frédéric Lombard

 [RETOUR À LA LISTE](#)

MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

18 boulevard de l'Hôtel de Ville
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35